Can
FRC
1338

AVIS

IMPORTANT,

A LA

VÉRITABLE ARMÉE FRANÇAISE;

AVEC le tableau de son courage et de son dévouement.

M+W 2559

AVIS

IMPORTANT

A LA

VÉRITABLE ARMÉE FRANÇAISE.

APPRENEZ, braves soutiens du trône, et de cette antique monarchie, notre mère commune à tous, apprenez ce qui se trame aujourd'hui contre vous. L'armée, cette belle colonne de l'état, va être subdivisée en autant de portions qu'elle a de membres ; on ne demande à chaque régiment les noms d'hommes, de lieu, de naissance, que pour vous envoyer chacun former une véritable milice de département.

Vous avez des chefs qui vous aiment, vous les perdrez ; vous avez des officiers attachés à chaque compagnie, vous ne les

retrouverez pas ; vous avez des camarades, vous n'en aurez plus.

Accoutumés à un commandement doux et régulier, vous êtes formés à tous les exercices ; un même esprit, une même activité, un même zèle vous anime ; tout cela va être anéanti. Figurez-vous l'armée entière, comme un nouveau régiment que vous verriez composé de déserteurs de toutes les provinces ; il n'y aura plus ni unité d'esprit, ni unité de mouvement ; il faudra recommencer une école nouvelle.

Cette belle armée française, la plus considérée de l'Europe, sera partagée en quatre-vingt-trois milices de districts ; cette belle armée qui se glorifiait d'avoir le plus grand roi pour chef, le meilleur et le plus juste des rois pour père, n'appartiendra plus qu'à la multitude ; par-tout le soldat, stipendié par elle, trouvera des supérieurs, même dans la milice bourgeoise. Cent nouveaux maîtres, appelés officiers municipaux, les feront aller, venir, rester sous le plus léger prétexte, selon leurs caprices ; et

au milieu des rixes qui s'élèveront sans cesse, entre différens départemens, l'armée sera forcée de s'entredétruire; car chaque régiment n'aura plus d'autre patrie que son district.

Eh! quoi donc, braves citoyens, soldats intrépides, vous laisseriez-vous ainsi avilir? consentiriez-vous, sous le faux titre d'armée nationale, à devenir la fable de l'Europe, et l'opprobre de la France? non; votre honneur, qui est l'ame de la guerre, n'est-il pas toujours votre garant dans la paix? Quelques-uns d'entre vous ont pu se laisser séduire; dans l'ivresse de la débauche on a pu les égarer; ce sont leurs corrupteurs qu'il faut punir. Mais tout régiment qui se répent doit compter sur un pardon absolu: la brebis, rentrée au bercail après de grands périls, ne s'en écarte plus: telle est l'opinion du pasteur; telle sera la confiance du souverain.

Que l'armée ne pense pas, qu'on vienne ici lui souffler l'esprit de révolte, qu'on veuille l'engager à user de ses forces, ni de

ses moyens, ni contre les perfides inventeurs de cette désunion, ni *contre ceux qui traitent les soldats de brigands*, ni contre ceux qui ont ordonné l'impression de cet insultant mémoire, et qui s'intitulent eux seuls et leurs suppôts, la *Nation*. Non, dignes défenseurs de la patrie, ne donnez jamais l'exemple du désordre; vous avez des *raisons;* ayez une *volonté*, et vous serez plus forts avec la justice qu'avec vos armes. C'est au roi seul que vous vous êtes engagés. Vous avez tenu à honneur d'être payés par lui et non par d'autres, dont vous auriez rougi de porter l'habit. Vous avez voulu être dans un tel régiment, puisque vous l'avez choisi; enfin, vous n'avez entendu obéir qu'à l'ordre du souverain légitime, et non aux décrets de douze cents violateurs des pouvoirs qui leur ont été confiés.

Ignorez-vous donc, soldats, que depuis qu'ils vous ont éloignés du trône, dont vous deviez être l'appui, ils n'ont cessé d'outrager votre bon roi; que ces députés qui

prétendent tout pouvoir, souffrent qu'il soit détenu prisonnier: qu'ils ont vû la milice de Paris venir l'enlever à Versailles; qu'il n'est pas d'horreurs auxquelles la reine n'ait été exposée dans cette affreuse nuit du 5 octobre; que chaque jour, on force ces augustes souverains d'avaler la lie d'un nouveau calice; après avoir dispersé la noblesse, dépouillé le clergé, avili la magistrature, il ne leur manquoit plus que de détruire l'armée, car c'est la détruire que de la désunir: quoi donc! parce qu'ils condamnent à la poussière tout ce qui peut s'opposer à leur iniquité; parce qu'ils ont entrepris de faire du peuple le plus doux, le plus industrieux de l'univers, un peuple de sang et de carnage; vous laisserez-vous ôter le titre de citoyen? vous en laisserez-vous ravir les droits? *vous* les seuls corps légitimement réunis, et à qui le ciel semble avoir réservé l'honorable soin de sauver l'état.

Répondez *que vous appartenez au roi, qu'il est le seul qui puisse, à la tête de son*

armée, en ordonner la subdivision. Imitez le brave Dammartin, général de Louis XI, il refusa d'obéir même à la signature du roi, retenu à Liége par le duc de Bourgogne : dites *que vous ne devez, que vous ne pouvez obéir qu'à un roi libre, qu'à un roi que vous verrez au milieu de ses braves et fidèles défenseurs.*

Ceux qui ont envahi, et le trône, et nos autels, et nos propriétés, vous menaceront sans doute d'une suspension de paye; mais ils réfléchiront bien vîte qu'il vous serait trop facile de verser dans les caisses des régimens les recettes des impôts destinés à leur solde, et qu'une armée, si injustement traitée, pourroit concevoir la noble ambition de délivrer son roi. Alors quelle milice nationale oseroit se flatter de lui résister !

Quel Français, digne de ce nom, n'a pas le cœur saisi de douleur et d'indignation, en apprenant que d'un bout de la France à l'autre, on s'occupe à séduire l'armée ; on offre à chaque individu ces

mêmes

mêmes amorces qui, sous les yeux même d'*Annibal*, avaient énervé à Capoue ses troupes chargées des trophées de Cannes. Que l'on apprenne donc à tous les citoyens intègres par quelle fatalité cette même époque, que l'on annonça devoir être celle de toutes les vertus, est marquée par l'esprit insidieux avec lequel dans toutes les villes on attente à la fidélité que tout soldat doit à ses drapeaux, et à la subordination qu'il doit à ses chefs. Nous défions de citer, dans toute l'histoire de la monarchie, un seul exemple de cette espèce de conjuration de tous les bourgeois de nos cités, pour rendre coupables ces guerriers dont l'âme pure combat long-temps avant de se rendre, et gémit tôt ou tard après s'être rendue.

On a paru nous faire un crime d'avoir comme dénoncé à la patrie le despotisme que les municipalités veulent exercer sur toutes les parties de l'administration de leur ressort. Eh ! quel motif autre que celui du salut de l'état, et de la tranquillité

publique, peut nous dicter des réclamations telles que *Bayard* ou *Crillon*, eux-mêmes ne les auraient pas désavouées?

Grenadiers de tous les corps ! vous, qui devez servir de modèle à tous vos compagnons d'armes, répétez-leur ce trait que vous n'ignorez pas, sans doute, mais que nul de vous ne peut se rappeler trop souvent.

Crillon était dans son lit : le jeune *Guise* voulant éprouver cette âme si célèbre par son intrépidité, vient lui annoncer qu'un corps d'ennemis a surpris la ville ; *Crillon* se précipite et demande ses armes. -- *Guise* rit alors, et sa gaîté décèle sa plaisanterie. Le héros s'élance vers lui, le saisit à la poitrine, et lui dit : « Jeune homme, ne te hasarde jamais *à éprouver un homme de cœur ;* car *si tu m'avais trouvé foible*, je t'aurais donné de ce poignard dans le sein. »

Régimens Français ! vous, qui formez les garnisons de nos villes, n'oubliez jamais que chacun de vous est *cet homme*

de cœur que l'on ose vouloir *éprouver*. *Crillon* aurait puni *par la mort* celui qui l'aurait *trouvé faible*. Vous, soldats ! qui que vous soyez, punissez *par le mépris* quiconque prétend à vous rendre *faibles*. -- Qu'il est grand et sublime ce chef d'escadron de *Royal-Guyenne*, ce brave comte d'*Avejan*, qui, lorsqu'un officier municipal osa lui dire : *Je ferai sonner le tocsin ;* celui-ci lui répondit : *et moi la trompette*. -- Dignes compagnons d'un *Bouillé !* vous, ses premiers amis ; vous, les objets de ses tendres sollicitudes, apprenez qu'au moment où nous écrivions, tout ce qu'il y a de guerriers français, encore remplis de l'esprit de notre ancienne Chevalerie, les *Turpin*, les *Narbonne*, les *Saint-Simon*, les *Esterhasy*, les *Durfort*, et mille autres encore, versaient des larmes sur les dangers dont vous étiez environnés. -- Vous, infidèles à vos sermens, à votre général, à votre roi ! croyez entendre *Crillon* qui vous rappele *à l'ordre ;* croyez le voir armé du poignard dont il eût percé le cœur du jeune auda-

cieux qui voulait éprouver le sien. Il vous crie : « Soldats Français ! des larmes de douleur couleront de vos yeux, quand l'ivresse de la séduction sera dissipée. On vous parle des *droits de l'homme* : Guerriers, votre *premier droit* est de punir quiconque vous ferait trahir vos devoirs. -- L'homme n'a rien en naissant : il n'a de *droits* que ceux que la patrie lui donne, son code est dans son cœur ; le soldat n'a plus *de droit qu'à la honte*, quand il n'en a plus *à l'estime de ses chefs.*

Mais comment les municipalités paroissent-elles oublier quels titres nos guerriers ont à l'amour, à la vénération des enfans de la patrie ? Quoi ! l'on demande aux commandans de nos villes de livrer la chaîne qui en défend l'entrée pendant la nuit, --- Et l'on s'étonne que leur sang bouillonne d'indignation à de telles propositions ! --- Qu'on leur enlève les loges dans les spectacles, leur maison, leur jardin ; -- ils ont une tente pour asyle : des drapeaux déployés, des soldats assemblés

autour d'eux, comme des enfans autour de leurs pères; voilà le véritable spectacle digne de nos généraux. -- Officiers municipaux! vous êtes les organes de la loi ; pourquoi ne seriez-vous pas impassibles comme elle? Nous ne pouvons trop le répéter : nos milices nationales ont une mission que la loi peut rendre sacrée ; mais confondre tous les attributs, tous les devoirs, c'est faire sortir l'anarchie du sein même de l'ordre. Nos légions et nos milices ne peuvent marcher *sans crime* sous les mêmes drapeaux ; oui, *sans crime*. Dussent ces milices briller par la faveur, on n'égorge point sa femme pour en épouser une nouvelle, parce qu'elle a plus de crédit ou plus de puissance.

« La conduite irréprochable à tous égards des régimens de *Royal-Marine*, d'*Ernest* infanterie, du *Roi*, et *Lorraine-Dragons* ont rendu vains tous les efforts que l'on a faits pour exciter dans toutes les têtes une effervescence, dont les suites pouvaient être si cruelles. »

Les citoyens paisibles, s'il en est encore, qui lisent nos regrets sur les maux qu'éprouvent nos légions, ne savent point avec quel rafinement on rassemble tous les moyens d'arracher à nos soldats l'amour de leurs devoirs, à nos officiers l'amour de leurs soldats. Des orgies bachiques sont préparées dans les villes ; on y joint la séduction de la *volupté*, s'il est permis d'employer ce mot consacré par l'amour, par l'amitié, par la nature, par la bienfaisance, pour servir de voile aux images d'une lubricité échauffée par les plaisirs de la table. Qui donc fait les frais de ces fêtes scandaleuses? -- Qui donc en a pu combiner le système? S'il cache un secret politique, un mystère de vengeance rafinée, ce sera donc toujours sur la patrie, que retomberont les effets de tant de complots? Elle nous crie, comme *Henri IV* à sa noblesse : *c'est de votre sang que je me sens affaiblir.* Il faut avoir vu, comme nous, couler les larmes du colonel de *Royal-Guyenne*, en racontant par quelles

manœuvres on a voulu corrompre ses meilleurs amis, les soldats de ce régiment, sa seconde famille. Il faudrait avoir entendu les cris d'indignation du colonel de cet autre régiment, à qui voulait communiquer ce que l'on ose appeler son *patriotisme ;* ce *Muscar*, que l'on a dit sans pudeur, mériter *la couronne civique.* On osa proposer de citer à la barre de l'assemblée nationale ce ministre intègre, à qui trente ans de vertus morales et guerrières, devaient épargner la douleur d'être *cité comme un coupable*, quand on voulait *couronner* ce *Muscar*, que bientôt jugera un conseil de guerre. — Légions Françaises ! vous n'avez plus qu'un seul parti à opposer à vos ennemis ; celui de redoubler de respect pour la discipline militaire, d'attachemens pour vos chefs, d'amour filial pour votre roi. Tout ce qui est étranger à ces trois principes générateurs de vos vertus et de votre héroïsme, doit l'être à votre âme, ainsi qu'à votre cœur. Vous rappelez-vous ce trait sublime de *Moyse*,

qui fit faire un serpent d'airain, symbole de l'éternité, que tout Israëlite malade ne pouvait regarder, sans recouvrer la santé? -- Soldats Français, au défaut du panache de votre *Henri IV*, à la tête de chaque division marche le drapeau sous lequel vous avez juré de vivre fidèles. Si votre cœur pouvait être tenté d'infidélité, regardez ce drapeau; il vous rendra votre génie et vos vertus.

Nous pouvons donc nommer encore *l'armée française!* -- Guerriers, dont les fastes, à remonter seulement au temps de l'immortel *du Guesclin* forment la plus noble histoire de l'héroïsme et de la vertu; pour prix de tant de gloire, de tant de sang versé pour la patrie, nous n'avons donc que des larmes à vous offrir. -- Par où commencer le récit des maux que vous souffrez déjà et que vous souffrirez encore! Rapprochons au moins quelques faits si importans, qu'avant d'annoncer à l'Europe, qu'il a été décrété, que la France n'aurait plus d'armée, tout bon Français sente son ame

s'élancer

s'élancer encore vers elle. C'est au moment de n'exister plus que l'on a plus besoin de se souvenir combien on avait de droit à l'estime, à l'amour de ceux pour qui l'on existait. Ainsi l'un de nos *preux*, avant de mourir, se fait revêtir de sa cotte-d'armes ; ainsi le *chevalier sans peur et sans reproche* tenait et baisait en mourant l'épée qui avait frappé tant d'ennemis de l'état et de son roi.

Les officiers et les soldats du régiment de Vivarais, en garnison à Verdun, n'ont pas vu du même œil la révolution, dit le Journaliste de Paris. (Nous demandons pardon à nos lecteurs, de le citer si souvent : mais le paragraphe suivant est d'une indécence peu commune.) « Parmi les soldats, qui se distinguaient par leur *attachement aux principes nouveaux*, un sergent-fourrier, nommé *Muscar* se faisait remarquer plus particulièrement *par son patriotisme, qu'il communiquait à ses camarades.* Les officiers *trouvaient facilement dans la discipline, des prétextes* pour le punir de ses

opinions. Ils l'ont fait enfermer dans les prisons de Verdun. Les officiers municipaux de cette ville ont demandé que ce soldat citoyen fût jugé d'après les formes déterminées par l'assemblée nationale, et M. de la *Tour-du-Pin* avait promis qu'il serait sursis à toute procédure et à tout jugement militaire. Cependant, dans la nuit du 10 de ce mois, *Muscar* a été enlevé clandestinement par la maréchaussée, et conduit dans les prisons d'une autre ville. Cet acte d'un *pouvoir arbitraire* a soulevé les citoyens de Verdun, qui, par l'organe de leurs officiers municipaux, demandent que cette violation faite aux lois soit réparée. »

Mais lorsque le ministre, que l'on voulait mander à la barre de l'assemblée, a rendu compte de cette affaire par une lettre dont le président a fait lecture, l'assemblée nationale a chargé ce même président d'écrire, pour témoigner à ce ministre combien elle était satisfaite de ses

sentimens patriotiques et de l'explication qu'elle recevait de lui.

A quel homme impartial aurait-on persuadé, que dans les circonstances présentes, un ministre, connu d'ailleurs pour un loyal militaire, eût privé de sa liberté, *contre toute justice*, un citoyen à qui la *couronne civique était dûe,* si l'on en croyait certain orateur? -- Mais comment n'être pas saisi d'indignation, en lisant, que des officiers, des braves militaires, qui, tous ont reçu leurs plus chères leçons de l'*honneur* lui-même, aient *trouvé dans la discipline des prétextes de punir ?* Il y a, dans chacune de ces idées, autant d'inculpations révoltantes.

Lorsque l'on rapproche cette anecdote de ce qui est arrivé à Lille, à Toulon, à Brest, comment ne pas déplorer le sort de cette *armée française*, par qui nous pouvions dire : *tout est perdu, hors l'honneur.* -- Graces aux moyens employés *pour la désorganiser*, le pourrons-nous dire encore longtemps?

L'anecdote suivante paraîtra sans doute incroyable : mais nous l'avons par écrit, et nous ne pouvons douter de son authenticité ; nous la transcrivons mot pour mot.

Les officiers municipaux d'une ville, que nous ne nommerons pas, étant requis par un lieutenant du régiment de N..... de lui donner un passe-port pour aller en sémestre, lui en délivrèrent un conçu en ces termes : « vous laisserez passer le nommé..... faisant métier de lieutenant au régiment de N..... « On ajoute dans la lettre : « je ne joins à ce fait aucune réflexion : les principes que vous annoncez me sont garant de votre indignation. »

Ah ! c'est par ce choc de pouvoirs qui divisera nécessairement les municipalités et les chefs des corps militaires, que le régiment d'*Auvergne* auroit perdu ce surnom de SANS TACHE, qu'il avait, comme *Bayard* celui de SANS REPROCHE, si les grenadiers de cette héroïque légion n'en avaient sauvé l'honneur comme les officiers en ont

sauvé les drapeaux. Ce fait si intéressant va prouver combien nos regrets et nos alarmes sont dignes de fixer l'attention de tous ceux qui porte un cœur français.

Il régnait depuis long-temps, dans le régiment d'Auvergne, une division entre les compagnies de grenadiers et les autres compagnies de fusiliers. On a soupçonné quelques habitans du Quesnoy de fomenter cette division.

Les grenadiers ayant cassé et renvoyé un de leurs camarades, pour avoir manqué à la subordination qu'il devait à son sergent, le reste du régiment se permit de réclamer contre une punition si légitime. Les soldats osèrent même menacer leur lieutenant-colonel, et firent changer *la cartouche jaune*, que l'on avait donnée à ce grenadier infidèle à l'esprit de son corps. On crut devoir céder *vû les circodstances*, et lui en accorder une qui ne déposât point contre lui.

On n'est pas *grenadier* impunément : ce nom seul élève l'âme : plus d'un *grenadier* fit verser les larmes du grand *Condé ;* le seul recueil des actions et des mots énergiques des *grenadiers* formerait une histoire, que Rome, Athènes, Sparte et l'Europe moderne nous envieraient. Toute compagnie de grenadiers est à chaque régiment ce qu'était à l'armée romaine cette légion chérie de *César*, qui seule valait une armée. Animés d'un pareil esprit, les grenadiers d'Auvergne furent indignés, que l'on osât infirmer un jugement qu'ils avaient prononcé. Quatre d'entre eux furent chargés par leurs braves camarades, d'arracher aux soldats séditieux les marques distinctives du corps, qui l'avait jugé indigne de lui. -- Cette action courrouça les compagnies de fusiliers au point qu'ils proposèrent aux grenadiers de vuider cette querelle le sabre à la main. On peut juger si ceux-ci acceptèrent ! Le combat s'engagea bientôt, et contre les chasseurs principalement, dont plusieurs avaient été déjà mis hors de

défense, lorsque le reste des soldats ayant eu soin de se munir de cartouches à balles, sortirent avec leurs armes à feu, pour fondre sur les grenadiers. Ceux-ci, toujours incapables d'effroi, les attendaient de pied ferme. Mais voyant l'impossibilité de soutenir avec succès un combat trop inégal, ils cédèrent aux prières de leurs officiers, qui les engageaient à se retirer sur les terres de l'empire. Les grenadiers se mirent en marche, toujours en bon ordre. Ils restèrent dans leur asyle, jusqu'au moment où leurs officiers allèrent les y prendre pour les conduire, d'après les ordres du roi, à Conflans près de Metz. Là, ils attendirent le reste du régiment: on avait eu soin de licencier, par des congés limités, les fauteurs de l'insurrection dont Auvergne avait tant souffert. Il y eut un moment où ces soldats coupables avaient formé le projet, d'enlever les drapeaux et la caisse du régiment. Les officiers s'étaient renfermés dans la maison où ils étaient, et jurèrent de périr plutôt dans les flammes que d'aban-

donner ce double dépôt que la patrie leur avait confié.

Tel est ce fait, que plus d'un papier public a dénaturé ; mais que ne dénature-t-on pas en ce moment ?

De l'imprimerie des JACOBINS.